

Université du Littoral Côte d'Opale

Département Informatique et Signal



Guide des études
LICENCE SCIENCES ET TECHNOLOGIES
Mention Mathématiques et Sciences Pour l'Ingénieur
Spécialité INFORMATIQUE

DEUXIEME ANNEE



Année 2023-2024

LIEU DE FORMATION

Centre Universitaire de la Mi-Voix
50 rue Ferdinand Buisson
CS 80699
62228 CALAIS Cedex

Responsable d'année : Adeel Ahmad
Président de jury: Adeel Ahmad

Secrétariat Pédagogique : Coralie Callens
☎ : 03.21.46.36.11 Fax : 03.21.46.36.69
courriel: lic.info.calais@univ-littoral.fr

LICENCE SCIENCES ET TECHNOLOGIES 2EME ANNEE MENTION INFORMATIQUE

LICENCE INFORMATIQUE 2EME ANNEE	4
PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS	5
Algorithmique 4	5
Langages Orientés Objets 1	6
Architecture et système	6
Bases de données 2	7
Web 2.....	8
Intelligence artificielle 1	9
Mathématique 8.....	10
Mathématique 9.....	11
Anglais.....	11
Unité d'ouverture	12
Algorithmique 5.....	13
Langages Orientés Objets 2	14
Architecture et système	14
Web 3.....	15
Informatique théorique 1	16
Mathématique 10.....	17
Projet 2	17
Projet 3	18
Anglais.....	19
Projet personnel et professionnel	20
Contrôle des connaissances et sessions d'examens.....	21
Le projet LCeR (Licence Compétences en Réseau).....	21
Mentions de réussite	23
Progression - Redoublement	23
Régime spécial	23
Déroulement des examens.....	24
Bonus	24
Les points bonus s'ajouteront à la compétence 5.....	25
Téléphone portable	25
Lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes	25
Stage Facultatif au cours de la période universitaire	25
Stage Facultatif hors de la période universitaire	25
Modalités de Contrôle des Connaissances en LANSAD	25
Bonus Centre de langues (LV2).....	26
Accueil – Information – Réorientation	27

LICENCE SCIENCES ET TECHNOLOGIES 2^{ème} année Mention Informatique

UNIVERSITE DU LITTORAL – COTE D'OPALE

Qualités souhaitables

La Licence Sciences et Technologies, principalement dédiée aux sciences exactes, nécessite le goût de la rigueur et du raisonnement. La motivation et l'intérêt pour toutes les disciplines scientifiques enseignées sont des atouts indispensables à la réussite. Un Baccalauréat Scientifique est particulièrement bien adapté aux enseignements dispensés.

Organisation

La Licence STS (Sciences, Technologies et Santé) mention Informatique se prépare en trois années, soit six semestres puisque chaque année est divisée en deux semestres.

A chaque matière enseignée est attribué un certain nombre de « crédits ECTS » (European Credits Transfert System), valable dans les pays de l'Union Européenne – voir tableaux pages suivantes. Pour valider un semestre, un étudiant doit obtenir 30 crédits ECTS correspondant aux enseignements du semestre préparé.

La deuxième année de la licence mention Informatique se prolonge en 3^{ème} année de licence sous forme d'un parcours spécifique Info qui prépare essentiellement :

- à l'entrée dans un master informatique professionnel ou recherche
- à un travail dans le domaine de l'industrie du logiciel : conception et développement du logiciel et des systèmes d'information, administration des systèmes et réseaux
- Le groupe d'options Informatique peut également se prolonger en 3^{ème} année de licence en apprentissage.

Admission

L'entrée en 2^{ème} année est ouverte à tout étudiant ayant acquis :

- une 1^{ère} année de Licence Informatique, Mathématique, SPI ou EEA
- ou au moins un semestre de 1^{ère} année de la Licence Informatique ou Mathématique de l'ULCO dans ce cas il s'inscrira de nouveau en L1 et sera autorisé à s'inscrire en L2
- ou après avis de la Commission de Validation des Études.

LICENCE INFORMATIQUE 2ème année

Bloc de compétence	ECTS/Semestre	UE
C1 : Elaborer une modélisation numérique d'un problème et ses données	3 ECTS / Semestre 3	Intelligence artificielle 1
	3 ECTS / Semestre 3	Mathématiques 8
	3 ECTS / Semestre 3	Mathématiques 9
	3 ECTS / Semestre 4	Informatique théorique 1
	3 ECTS / Semestre 4	Mathématiques 10
C2 : Développer des solutions informatiques	3 ECTS / Semestre 3	Algorithmique 4
	3 ECTS / Semestre 3	Langage à objets 1
	3 ECTS / Semestre 3	Bases de données 2
	3 ECTS / Semestre 3	Web 2
	3 ECTS / Semestre 4	Algorithmique 5
	3 ECTS / Semestre 4	Langage à objets 2
	2 ECTS / Semestre 4	Web 3
C3 : Mettre en œuvre une infrastructure informatique	3 ECTS / Semestre 3	Architecture et système 2
	3 ECTS / Semestre 4	Architecture et système 3
	1 ECTS / Semestre 4	Web 3
C4 : Mettre en œuvre un projet informatique	3 ECTS / Semestre 4	Projet 2
	3 ECTS / Semestre 4	Projet 3
C5 : Construire son identité professionnelle	3 ECTS / Semestre 3	Anglais S3
	3 ECTS / Semestre 4	Unité d'ouverture
	3 ECTS / Semestre 4	PPP
	3 ECTS / Semestre 4	Anglais S4

Programme des enseignements

La plupart des enseignements se répartissent en :

- Cours Magistraux en amphithéâtre (CM)
- Travaux Dirigés (TD)
- Travaux Pratiques (TP)

L'autorisation d'utiliser des ordinateurs portables en salle de cours est laissée à l'appréciation de l'enseignant.

La plupart des matières sont évaluées par du contrôle continu et un examen, la note finale étant calculée selon la formule reportée dans les tableaux suivants.

INFO Algo S3 ECTS : 3	Algorithmique 4
Responsable : Virginie Marion, virginie.marion@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Ce module a pour but d'amener les étudiants à apprendre et utiliser les structures de listes chaînées et d'arbres dans leurs algorithmes et leurs programmes.
Descriptif du Contenu	Le module présente les notions suivantes : - les pointeurs - les listes chaînées - les arbres et leurs représentations, parcours, utilisation Les TP sont réalisés en C/C++ (pas d'utilisation de classes, d'héritage...)
Compétences délivrées	À l'issue de ce cours les étudiants devront être capables d'utiliser les concepts de listes chaînées et d'arbres pour résoudre des problèmes de programmation. Le langage utilisé lors des TP permet d'approfondir également la résolution de problèmes dans un langage procédural.
Organisation pédagogique	Cours magistral 4,5h, travaux dirigés 4,5h, travaux pratiques 18h.
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	Connaissances théoriques et pratiques indispensables pour un parcours professionnel en informatique en vue d'apporter une solution à un problème.
Modalités d'évaluation	Session 1 : CC (1/2) + Examen (1/2) Session 2 : Sup (Examen, 1/2 CC + 1/2 Examen)
Acquis / Pré-requis conseillés	Algorithmique en C (cours de L1 Informatique : pointeurs, listes chaînées)
Supports pédagogiques	Découverte progressive de support de cours et exemples. Support de cours déposé sur Moodle, Algo 4 – Algorithmiques - ARBRES
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est intégralement proposé en français.
Enseignants impliqués	Virginie Marion

INFO LOO S3 ECTS : 3	Langages Orientés Objets 1
Responsable : Grégory Bourguin, gregory.bourguin@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Ce module introduit la première partie des concepts de base de la programmation orientée objets. Ces concepts sont mis en œuvre dans le langage Java
Descriptif du Contenu	Le module vise à introduire les concepts suivants : <ul style="list-style-type: none"> - objet - classe - héritage - encapsulation - constructeur - méta-classe
Compétences délivrées	À l'issue de ce cours les étudiants devront être capables de mettre en œuvre les concepts de base de la POO (Programmation Orientée Objets) dans des programmes écrits en Java. Le contenu du cours vise à former les étudiants au métier de programmeur.
Organisation pédagogique	Cours magistral 6h, travaux pratiques 21h.
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	Connaissances théoriques et pratiques indispensables pour un parcours professionnel en programmation orientée objets en vue d'une intégration rapide sur le marché de l'emploi.
Modalités d'évaluation	Session 1 : CC (1/2) + Examen (1/2) Session 2 : Sup (Examen, 1/2 CC + 1/2 Examen)
Acquis / Pré-requis conseillés	Algorithmique. Programmation procédurale.
Supports pédagogiques	Découverte progressive de support de cours et exemples en fonction des thèmes.
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est intégralement proposé en français. Cependant, l'accès à la documentation en ligne liée au langage Java sera généralement écrite en anglais.
Enseignants impliqués	Grégory Bourguin

INFO SE S3 ECTS : 3	Architecture et système 2
Responsable : Omar Rifki, omar.rifki@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Ce module est réparti sur les deux semestres. La première partie s'intéresse au lien entre le matériel (CPU, mémoire, périphériques, ...) et le système d'exploitation. Après un rappel sur l'architecture des ordinateurs et l'assembleur, nous abordons les principes généraux des systèmes d'exploitation et un historique de la famille des Unix. Ensuite, la gestion des processus sera développée de manière théorique et pratique.
Descriptif du Contenu	Le module vise à développer des compétences dans les domaines suivants : - Gestion des processus et des notions concernant la gestion de la mémoire - Rappel en architecture des ordinateurs et assembleur - Introduction aux systèmes d'exploitation - Programmation système en C En travaux pratiques : - Développement des commandes Unix au sein d'un noyau simplifié - Analyse de la gestion mémoire et des processus par Linux - Développement de programmes en C
Compétences délivrées	À l'issue de ce module, les étudiants seront en capacité de connaître les composants essentiels d'un système d'exploitation, la relation avec le matériel et les appels systèmes. Ils seront capables de développer des composants ou fonctionnalités du système d'exploitation Linux.
Organisation pédagogique	Cours magistral 6h, travaux pratiques 21h.
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	Connaissances théoriques et pratiques indispensables pour un parcours professionnel en développement d'outils systèmes et d'administration de systèmes.
Modalités d'évaluation	Session 1 : CC (1/2) + Examen (1/2) Session 2 : Sup (Examen, 1/2 CC + 1/2 Examen)
Acquis / Pré-requis conseillés	Programmation en langage C
Supports pédagogiques	Support de cours et sujet de travaux pratiques disponibles sur Moodle
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est intégralement proposé en français.
Enseignants impliqués	Omar Rifki

INFO BD S3 ECTS : 3	Bases de données 2
Responsable : Adeel Ahmad, adeel.ahmad@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Ce module développe les concepts fondamentaux des systèmes de bases de données. Les sujets incluent les modèles de données (relationnels et autres); langages de requête (algèbre relationnelle, SQL et autres); techniques de mise en œuvre des systèmes de gestion de bases de données (structures d'index, contrôle d'accès concurrentiel, récupération et traitement des requêtes); gestion de données structurées, semi-structurées et complexes; bases de données distribuées et noSQL.
Descriptif du Contenu	Le module vise à développer des compétences dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Introduction aux Systèmes de Gestion de Base de Données (SGBD) - Algèbre Relationnelle - Indépendance et norme ANSI/SPARC - Passage du modèle relationnel au modèle physique - Langage SQL (DDL, DML, DQL, DCL) - Opérateurs ensemblistes, Agrégats - Performance et sécurité de la base de données
Compétences délivrées	À l'issue de ce cours les étudiants devront être capables de mettre en place un système de base de données relationnelle. Ce cours forme les étudiants au langage MySQL avec une introduction à l'intégration de SQL dans la programmation. Le contenu du cours vise à former les étudiants au métier d'administrateur(-trice) de bases de données chargé(e) de la performance, l'intégrité et la sécurité des bases de données (moyennes et grandes entreprises).
Organisation pédagogique	Cours magistral h, travaux dirigés 9h, travaux pratiques 12h.
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	Connaissances théoriques et pratiques sont indispensables pour un parcours professionnel en système d'information en vue d'une intégration rapide sur le marché de l'emploi.
Modalités d'évaluation	Session 1 : 100%CC (à condition d'avoir au moins deux notes) Session 2 : 100% CC (la note de contrôle continu sera reportée, à la fois sur la note de TD/TP et sur la note de contrôle terminal)
Acquis / Pré-requis conseillés	Modélisation de base de données
Supports pédagogiques	Découverte progressive de support de cours et exemples en fonction des thèmes. Support de cours déposé sur Sakai.
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est intégralement proposé en français. Il utilise pour certains thèmes des données en langue anglaise.
Enseignants impliqués	Adeel Ahmad

INFO WEB S3 ECTS : 3	Web 2
Responsable : Grégory Bourguin, gregory.bourguin@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Ce module introduit les techniques et outils permettant la création de pages web dynamiques côté client.
Descriptif du Contenu	Le module vise à introduire les technologies suivantes : - Javascript - Document Object Model (DOM) - Ajax
Compétences délivrées	À l'issue de ce cours les étudiants devront être capables de créer des pages webs dynamiques (côté client). Le contenu du cours vise à former les étudiants au métier de développeurs web.
Organisation pédagogique	Cours magistral 6h, travaux pratiques 21h.
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	Connaissances théoriques et pratiques indispensables pour un parcours professionnel en programmation web en vue d'une intégration rapide sur le marché de l'emploi.
Modalités d'évaluation	Session 1 : CC (1/2) + Examen (1/2) Session 2 : Sup (Examen, 1/2 CC + 1/2 Examen)
Acquis / Pré-requis conseillés	Création de site web basique (Notion de serveur/client Web, HTML, CSS) Algorithmique. Programmation procédurale.
Supports pédagogiques	Découverte progressive de support de cours et exemples en fonction des thèmes.
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est intégralement proposé en français. Cependant, l'accès à la documentation en ligne sera généralement écrite en anglais.
Enseignants impliqués	Grégory Bourguin

INFO IA S3 ECTS : 3	Intelligence artificielle 1
Responsable : E. Poisson-Caillaut et P.-A. Hebert, emilie.poisson@univ-littoral.fr , pierre-alexandre.hebert@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Ce module développe les concepts des Représentation et interprétation d'une variable (nuage de points, distribution, statistique de base, histogramme, mode, représentation temporelle, catégorielle, boîte à moustache, tendance, cycle, modélisation/prédiction et régression) et représentation et interprétation bi-variée (visualisation 2D, changement d'espace, graphe, corrélation, clustering) et représentation 3D.
Descriptif du Contenu	Notions abordées : - Représentation et interprétation d'une variable (nuage de points, distribution, statistique de base, histogramme, mode, représentation temporelle, catégorielle, boîte à moustache, tendance, cycle, modélisation/prédiction et régression) - Représentation et interprétation bi-variée (visualisation 2D, changement d'espace, graphe, corrélation, clustering) - Représentation 3D.
Compétences délivrées	- Être capable sous Python d'importer des données et les visualiser. - Savoir élaborer une analyse exploratoire des données. - Savoir conduire sous Python cette démarche d'exploration des données
Organisation pédagogique	Cours magistral 6h, travaux pratiques 21h.
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	Connaissances théoriques et pratiques indispensables pour un parcours professionnel en système d'information en vue d'une intégration rapide sur le marché de l'emploi.
Modalités d'évaluation	Session 1 : 100%CC (à condition d'avoir au moins deux notes) Session 2 : 100% CC (la note de contrôle continu sera reportée, à la fois sur la note de TD/TP et sur la note de contrôle terminal)
Acquis / Pré-requis conseillés	Programmation Python. Mathématiques descriptives.
Supports pédagogiques	Découverte progressive de support de cours et exemples en fonction des thèmes. Support de cours déposé sur Sakai.
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est intégralement proposé en français. Il utilise pour certains thèmes des données en langue anglaise.
Enseignants impliqués	E. Poisson-Caillaut et P.-A. Hebert

MATH AlgLin1 S3 ECTS : 3	Mathématique 8
Responsable	Isar Stubbe (isar.stubbe@univ-littoral.fr), LMPA
Objectifs généraux	Formation de base en algèbre linéaire, avec forte orientation vers le calcul matriciel et ses applications.
Descriptif du Contenu	Matrices réelles, opérations matricielles, matrices inversibles. Résolution de systèmes linéaires par opérations élémentaires. Factorisation LU et forme réduite d'une matrice. Image et rang d'une matrice, Théorème du Rang. Déterminant et inversibilité d'une matrice.
Compétences délivrées	Identifier les concepts fondamentaux du calcul matriciel. Apprécier la complexité et les limites du calcul matriciel. Se baser sur la logique et le raisonnement pour développer le calcul matriciel. Construire et rédiger des définitions, théorèmes et démonstrations mathématiques. Se servir du calcul matriciel pour la résolution de systèmes linéaires. Comprendre des applications de systèmes linéaires.
Organisation pédagogique	Cours magistral 13.5h, travaux dirigés 13.5h
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	Connaissances théoriques et pratiques indispensables pour le L3 Informatique. Préparation à la recherche et l'enseignement en informatique, notamment en calcul scientifique.
Modalités d'évaluation	Session 1 : Examen Session 2 : Examen
Acquis / Pré-requis conseillés	Cours de mathématiques de L1 Informatique (notions de base de la théorie des ensembles ; nombres réels et polynômes à coefficients réels).
Supports pédagogiques	Polycopié du cours (exercices compris).
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants impliqués	Isar Stubbe

MATH AlgLin2 S3 ECTS : 3	Mathématique 9
Responsable	Isar Stubbe (isar.stubbe@univ-littoral.fr), LMPA
Objectifs généraux	Formation approfondie en algèbre linéaire, avec forte orientation vers le calcul matriciel et ses applications, et son implémentation sur ordinateur.
Descriptif du Contenu	Orthogonalité et distance, méthode des moindres carrés. Procédé de Gram-Schmidt, factorisation QR. Valeurs et vecteurs propres, calcul de puissances de matrices. Matrices symétriques, Théorème Spectral. Décomposition en valeurs singulières (SVD). Utilisation de GNU Octave (ou Matlab®) pour le calcul scientifique.
Compétences délivrées	Identifier des concepts approfondis du calcul matriciel. Apprécier la complexité et les limites du calcul matriciel. Se baser sur la logique et le raisonnement pour développer le calcul matriciel. Construire et rédiger des définitions, théorèmes et démonstrations mathématiques. Se servir du calcul matriciel pour diverses applications. Utiliser un logiciel de calcul scientifique.
Organisation pédagogique	Cours magistral 13.5h, travaux dirigés et pratiques 13.5h
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	Connaissances théoriques et pratiques indispensables pour le L3 Informatique. Préparation à la recherche et l'enseignement en informatique, notamment en calcul scientifique.
Modalités d'évaluation	Session 1 : Sup (Examen, ½ CC + ½ Examen) Session 2 : Sup (Examen, 1/2 CC + 1/2 Examen)
Acquis / Pré-requis conseillés	Cours d'Algèbre Linéaire 1 de L2 Informatique.
Supports pédagogiques	Polycopié du cours (exercices compris).
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants impliqués	Isar Stubbe

LANSAD Anglais S3 ECTS : 3	Anglais
Responsable : LANSAD - CRT	
Objectifs généraux	Travail terminologique avec consolidation du vocabulaire générale et début de spécialisation terminologique. Révision grammaticale.
Descriptif du Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Travail de la compétence linguistique en vue du passage du CLES. • Travail des quatre savoir-faire (compréhensions et expressions écrites et orales) dans un environnement à coloration scientifique. • Compréhension de texte et de document audio. Entraînement à la prise de parole.
Organisation pédagogique	Volume total 25 h.
Compétences délivrées	Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 6 évaluations donnant lieu à 3 notes par semestre.
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	<p>Les évaluations de compréhension orale (CO) et de production orale (production en continu et/ou interaction) (PO), donnent lieu à une note de Pratique de la Langue Orale (PLO) représentant 40% de la note semestrielle.</p> <p>Les évaluations de compréhension écrite (CE) et de production écrite (PE), donnent lieu à une note de Pratique de la Langue Ecrite (PLE) représentant 40% de la note semestrielle.</p> <p>En complément des enseignements, les étudiants effectuent au minimum 10 heures de travail en autoformation guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL) ou à distance sur Internet. Ce travail, évalué en deux périodes, donne lieu à une note de Travail en Autoformation Guidée (TAG) représentant 20% de la note semestrielle.</p> <p>L'autoformation est comprise comme le moment où l'étudiant choisit ses modalités d'apprentissage avec les moyens offerts par le dispositif LanSAD (outils du CRL, ateliers de conversation, tutorat, CALAO...), en fonction de son niveau de départ, de son potentiel et de ses objectifs. Elle est guidée par l'enseignant qui prendra en compte dans sa notation : la <u>réalisation effective des dix heures de travail</u>, la régularité, la cohérence, la description et l'analyse du travail effectué (« carnet de bord »).</p>
Modalités d'évaluation	
Acquis / Pré-requis conseillés	
Supports pédagogiques	
Langue de l'enseignement	
Enseignants impliqués	

ULCO UO S4 ECTS : 3	Unité d'ouverture
------------------------	--------------------------

Responsable : Plusieurs intervenants (cf guides des UOs de l'année)	
Objectifs généraux	Selon les possibilités offertes chaque année lors de la rentrée.
Descriptif du Contenu	
Compétences délivrées	
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	
Modalités d'évaluation	
Acquis / Pré-requis conseillés	
Supports pédagogiques	
Langue de l'enseignement	
Enseignants impliqués	
Organisation pédagogique	

INFO Algo S4 ECTS : 3	Algorithmique 5
--------------------------	------------------------

Responsable : Christophe RENAUD, christophe.renaud@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Ce module présente une introduction aux graphes, à leurs modes de représentation et à quelques algorithmes qui leur sont dédiés.
Descriptif du Contenu	Le module présentera différents points liés aux graphes : <ul style="list-style-type: none"> - définitions et vocabulaire - propriétés essentielles - modes de représentations et structures informatiques correspondantes - algorithmes de parcours et d'identification de propriétés - graphes valués, notions de plus courts chemins - exemples d'applications
Compétences délivrées	À l'issue de ce cours les étudiants devront être capables de comprendre la notion de graphes et d'identifier les propriétés qui leur sont associées. Ils auront développé des compétences algorithmiques autour de l'utilisation des structures qui permettent de les représenter et seront à même de les utiliser dans toute application qui en nécessite l'usage.
Organisation pédagogique	Cours magistral 9h, travaux dirigés 9h, travaux pratiques 9h
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	Connaissances théoriques et pratiques indispensables pour un parcours professionnel en système d'information et analyse de données.
Modalités d'évaluation	Session 1 : CC (1/2) + Examen (1/2) Session 2 : Sup (Examen, 1/2 CC + 1/2 Examen)
Acquis / Pré-requis conseillés	Langage C, structures dynamiques
Supports pédagogiques	Découverte progressive de support de cours et exemples en fonction des thèmes.
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est intégralement proposé en français. Il utilise pour certains thèmes des données en langue anglaise.
Enseignants impliqués	Christophe Renaud

INFO LOO S4 ECTS : 3	Langages Orientés Objets 2
Responsable : Grégory Bourguin, gregory.bourguin@univ-littoral.fr	

Objectifs généraux	Ce module introduit la seconde partie des concepts de base de la programmation orientée objets. Ces concepts sont mis en œuvre dans le langage Java
Descriptif du Contenu	Le module vise à introduire les concepts suivants : - polymorphisme - classe abstraite - interface - généricité - exception - APIs Java
Compétences délivrées	À l'issue de ce cours les étudiants devront être capables de mettre en œuvre les concepts de base de la POO (Programmation Orientée Objets) dans des programmes écrits en Java. Le contenu du cours vise à former les étudiants au métier de programmeur.
Organisation pédagogique	Cours magistral 6h, travaux pratiques 21h
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	Connaissances théoriques et pratiques indispensables pour un parcours professionnel en programmation orientée objets en vue d'une intégration rapide sur le marché de l'emploi.
Modalités d'évaluation	Session 1 : CC (1/2) + Examen (1/2) Session 2 : Sup (Examen, 1/2 CC + 1/2 Examen)
Acquis / Pré-requis conseillés	Langages Orientés Objets 1.
Supports pédagogiques	Découverte progressive de support de cours et exemples en fonction des thèmes.
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est intégralement proposé en français. Cependant, l'accès à la documentation en ligne liée au langage Java sera généralement écrite en anglais.
Enseignants impliqués	Grégory Bourguin

INFO SE S4 ECTS : 3	Architecture et système 3
------------------------	----------------------------------

Responsable : Omar Rifki, omar.rifki@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Ce module est réparti sur deux semestres. La deuxième partie s'intéresse principalement à la gestion des fichiers. Nous revenons plus en détail sur la gestion des processus au sein d'un noyau Unix : synchronisation, sémaphores, protection mémoire, multithreading, etc. avec un point de vue développeur (programmation système en C), avant d'aborder les différents systèmes de fichiers Unix.
Descriptif du Contenu	Le module vise à développer des compétences dans les domaines suivants : - Multithreading - Gestion des fichiers - Gestion des processus, de la mémoire partagée - Programmation système en C En travaux pratiques : - Analyse et gestion des systèmes de fichiers et des processus par Linux - Rappel des commandes Unix - Développement de programmes en C/C++
Compétences délivrées	À l'issue de ce module, les étudiants seront en capacité de connaître les composants essentiels d'un système d'exploitation et la relation avec le matériel. Ils seront capables de développer des composants ou fonctionnalités d'un système d'exploitation tel que Linux.
Organisation pédagogique	Cours magistral 6h, travaux pratiques 21h.
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	Connaissances théoriques et pratiques indispensables pour un parcours professionnel en développement d'outils systèmes et d'administration de systèmes.
Modalités d'évaluation	Session 1 : CC (1/2) + Examen (1/2) Session 2 : Sup (Examen, 1/2 CC + 1/2 Examen)
Acquis / Pré-requis conseillés	« Architecture et système d'exploitation 2 » et programmation en langage C/C++ en S3.
Supports pédagogiques	Support de cours et sujet de travaux pratiques disponibles sur Moodle
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est intégralement proposé en français.
Enseignants impliqués	Omar Rifki

INFO Web S4 ECTS : 3	Web 3
-------------------------	--------------

Responsable : Grégory Bourguin, gregory.bourguin@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Ce module introduit les techniques et outils permettant la création de pages web dynamiques côté serveur.
Descriptif du Contenu	Création de site web (côté serveur) avec le langage PHP : - Bases du langage (variables, structures de contrôle, fonctions, etc.) - Inclusion de fichiers - Routage - Traitement de formulaires - Sessions - Connexion à une Base de Données
Compétences délivrées	À l'issue de ce cours les étudiants devront être capables de créer des pages webs dynamiques (côté serveur). Le contenu du cours vise à former les étudiants au métier de développeurs web.
Organisation pédagogique	Cours magistral 9h, travaux pratiques 18h
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	Connaissances théoriques et pratiques indispensables pour un parcours professionnel en programmation web en vue d'une intégration rapide sur le marché de l'emploi.
Modalités d'évaluation	Session 1 : CC (1/2) + Examen (1/2) Session 2 : Sup (Examen, 1/2 CC + 1/2 Examen)
Acquis / Pré-requis conseillés	Création de site web basique (Notion de serveur/client Web, HTML, CSS, Javascript) Algorithmique. Programmation procédurale. Bases de Données.
Supports pédagogiques	Découverte progressive de support de cours et exemples en fonction des thèmes.
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est intégralement proposé en français. Cependant, l'accès à la documentation en ligne sera généralement écrite en anglais.
Enseignants impliqués	Grégory Bourguin

INFO IT S4 ECTS : 3	Informatique théorique 1
------------------------	---------------------------------

Responsable : A. Chotard	
Objectifs généraux	Ce module développe les concepts fondamentaux de la théorie des langages formels englobe la théorie des automates et preuve de programmes. Les sujets incluent le dénombrabilité ; langage rationnelle ; automate fini déterministe ; automate fini non- déterministe ; Transformation d'un NFA en un DFA ; Minimisation d'un automate déterministe ; expressions régulières ; grammaires (hiérarchie de Chomsky) et notion de complexité.
Descriptif du Contenu	Le module vise à présenter les notions nécessaires dans les domaines suivants : - Dénombrabilité - Langages réguliers - Automates finis - Grammaires - Complexité
Compétences délivrées	Le but de ce cours est de présenter les notions nécessaires à la bonne compréhension du cours de compilation ainsi que les bases de l'informatique fondamentale.
Organisation pédagogique	Volume total 27 h (cours magistral 12h, travaux dirigés 15h).
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	Connaître et comprendre les concepts et les principes théoriques fondamentaux à la base de l'informatique.
Modalités d'évaluation	Session 1 : CC (1/2) + Examen (1/2) Session 2 : Sup (Examen, 1/2 CC + 1/2 Examen)
Acquis / Pré-requis conseillés	Des connaissances de base en informatique et en programmation sont nécessaires.
Supports pédagogiques	Découverte progressive de support de cours et exemples en fonction des thèmes.
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est intégralement proposé en français.
Enseignants impliqués	A. Chotard

MATH AnalyseNu S4 ECTS : 3	Mathématique 10
Responsable	Xavier Lhebrard (xavier.lhebrard@univ-littoral.fr), LMPA
Objectifs généraux	Cet enseignement a pour but de faire découvrir des solutions apportées par les mathématiques à des problèmes concrets au travers de l'outil

	informatique.
Descriptif du Contenu	<p>La partie théorique concernant les thèmes abordés sera réduite au minimale. Nous nous focaliserons sur la description algorithmique ainsi que l'étude qualitative pratique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interpolation polynomiale : interpolation de Lagrange, interpolation de Hermite, erreur d'interpolation, phénomène de Runge, • Méthode de quadrature classiques ; rectangle, trapèze, Simpson • Résolution numérique d'équation différentielle : méthode d'Euler, méthode de Runge-Kutta ;
Compétences délivrées	<p>Comprendre comment modifier une question mathématique théorique afin de la rendre adaptée à une interprétation informatique.</p> <p>Comprendre comment l'outil informatique peut permettre d'approcher la solution d'un problème mathématique.</p> <p>Implémenter des méthodes dans un logiciel de haut niveau et vérifier son comportement sur un problème pratique.</p>
Organisation pédagogique	Cours magistral 8,5h, travaux dirigés 12h, travaux pratiques 09h.
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	Connaissances théoriques et pratiques indispensables pour le L3 Informatique. Préparation à la recherche et l'enseignement en informatique, notamment en calcul scientifique.
Modalités d'évaluation	<p>Session 1 : CC (1/2) + Examen (1/2)</p> <p>Session 2 : Sup (Examen, 1/2 CC + 1/2 Examen)</p>
Acquis / Pré-requis conseillés	Cours de mathématiques de L1 et L2 Informatique.
Supports pédagogiques	Feuilles d'exercices.
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants impliqués	Xavier Lhebrard

INFO Projet2 S4 ECTS : 3	Projet 2
Responsable : Eric Ramat	

Objectifs généraux	Ce module vise à former les étudiants à développer des projets informatiques et à apprendre les pratiques de conduite de projets informatiques. Développement d'une application en Java.
Descriptif du Contenu	Cette partie de la formation se concentre sur la compréhension approfondie de la gouvernance et du développement de produits logiciels. Il vise à apprendre la conception, le développement et la gestion de projets informatiques en acquérant les connaissances techniques nécessaires pour mener le projet informatique en à l'aide du langage Java.
Compétences délivrées	Ce module vise à renforcer les compétences des étudiants dans la conception, le développement et l'évolution de projets informatiques afin d'apporter un savoir-faire opérationnel de la conceptualisation à la réalisation d'un projet informatique.
Organisation pédagogique	Volume total 27 h.
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	Connaissances pratiques sont indispensables pour un parcours professionnel en informatique en vue d'une intégration rapide sur le marché de l'emploi.
Modalités d'évaluation	Session 1 : Évaluation du projet réalisé sur différents critères attendus Session 2 : --
Acquis / Pré-requis conseillés	Connaissances en programmation informatique (orienté-objet)
Supports pédagogiques	Sujet au format PDF relatif aux consignes de développement et objectifs du projet
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est intégralement proposé en français.
Enseignants impliqués	Eric Ramat

INFO Projet3 S4 ECTS : 3	Projet 3
Responsable : Grégory Bourguin, gregory.bourguin@univ-littoral.fr	

Objectifs généraux	Développement d'une application Web.
Descriptif du Contenu	Ce module prépare les étudiants à analyser le problème du client, à concevoir la structure d'un site Web et éventuellement à fournir une solution fonctionnelle pour répondre aux besoins du client. Les participants au projet anticipent les évolutions technologiques et les difficultés de gestion pour améliorer la qualité et la sécurité du projet web.
Compétences délivrées	Ce module vise à perfectionner les compétences des étudiants dans le domaine du développement d'applications web. Ce module permet aux étudiants de comprendre le rôle des différents acteurs impliqués dans un environnement collaboratif dynamique pour construire un projet web.
Organisation pédagogique	Volume total 27 h.
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	Connaissances pratiques sont indispensables pour un parcours professionnel en informatique en vue d'une intégration rapide sur le marché de l'emploi.
Modalités d'évaluation	Session 1 : 100% CC Session 2 : --
Acquis / Pré-requis conseillés	Connaissances en programmation web, modèle client-serveur, protocole HTTP et le langage PHP.
Supports pédagogiques	Ressources pédagogiques et connaissances acquises au cours du module Développement Web (Web2, S3)
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est intégralement proposé en français.
Enseignants impliqués	Grégory Bourguin

LANSAD Anglais S4 ECTS : 3	Anglais
Responsable : LANSAD - CRT	
Objectifs généraux	Travail terminologique avec consolidation du vocabulaire générale et début de spécialisation terminologique. Révision grammaticale.

Descriptif du Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Travail de la compétence linguistique en vue du passage du CLES. • Travail des quatre savoir-faire (compréhensions et expressions écrites et orales) dans un environnement à coloration scientifique. • Compréhension de texte et de document audio. Entraînement à la prise de parole.
Compétences délivrées	<p>Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 6 évaluations donnant lieu à 3 notes par semestre.</p> <p>Les évaluations de compréhension orale (CO) et de production orale (production en continu et/ou interaction) (PO), donnent lieu à une note de Pratique de la Langue Orale (PLO) représentant 40% de la note semestrielle.</p> <p>Les évaluations de compréhension écrite (CE) et de production écrite (PE), donnent lieu à une note de Pratique de la Langue Ecrite (PLE) représentant 40% de la note semestrielle.</p> <p>En complément des enseignements, les étudiants effectuent au minimum 10 heures de travail en autoformation guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL) ou à distance sur Internet. Ce travail, évalué en deux périodes, donne lieu à une note de Travail en Autoformation Guidée (TAG) représentant 20% de la note semestrielle.</p> <p>L'autoformation est comprise comme le moment où l'étudiant choisit ses modalités d'apprentissage avec les moyens offerts par le dispositif LanSAD (outils du CRL, ateliers de conversation, tutorat, CALAO...), en fonction de son niveau de départ, de son potentiel et de ses objectifs. Elle est guidée par l'enseignant qui prendra en compte dans sa notation : la <u>réalisation effective des dix heures de travail</u>, la régularité, la cohérence, la description et l'analyse du travail effectué (« carnet de bord »).</p>
Organisation pédagogique	Volume total 25 h.
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	--
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • PLO 40%+ PLE 40% + TAG (20%)
Acquis / Pré-requis conseillés	Le niveau minimum requis en Licence est le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).
Supports pédagogiques	
Langue de l'enseignement	
Enseignants impliqués	

SUAIOIP PPP S4 ECTS : 3	Projet personnel et professionnel
Responsable : SUAIOIP ou enseignant formé au PPP	
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> • Construire un projet personnel de poursuite d'études (via des recherches documentaires et un entretien avec un professionnel) • Sensibiliser à la créativité et l'innovation et tester son potentiel entrepreneurial

Descriptif du Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur le projet professionnel Thèmes abordés (l'initiation au PEC est réalisée lors de ce module) : <ul style="list-style-type: none"> - Dégager des compétences à partir d'une expérience - Mettre en avant ses qualités et ses valeurs - Connaître les études et les débouchés - Travailler sur son projet de poursuite d'études (définition des métiers, des secteurs, des formations en lien avec le projet) - Réaliser une interview d'un professionnel (si fourchette haute) - Candidater à une filière sélective (si fourchette haute) • Conférences sur la poursuite d'études et les débouchés • Stimuler la créativité, faire émerger, développer une idée ou un projet de création d'entreprise, d'activité innovante (Intervenant : Centre Entrepreneuriat du Littoral) <ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître les techniques de créativité : s'exercer à rechercher et à trouver des idées novatrices - Passer le test Motivation, Aptitude, Comportement Entrepreneurial (MACE) - Découverte - Mettre en évidence les enjeux de la créativité, de la prise d'initiative et de l'innovation par rapport au potentiel professionnel.
Compétences délivrées	
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	
Modalités d'évaluation	
Acquis / Pré-requis conseillés	
Supports pédagogiques	
Langue de l'enseignement	
Enseignants impliqués	
Organisation pédagogique	Volume total 20 h.

Contrôle des connaissances et sessions d'examens

Une année est constituée d'Unité d'Enseignement (UE) comprenant une ou plusieurs matières, appelées Eléments Constitutifs (EC). (Voir chapitre suivant: "Les Unités d'Enseignement").

Pour chaque EC, les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et/ou par un examen terminal.

Le contrôle continu peut se décliner sous diverses formes : interrogations écrites ou orales (colles), devoirs surveillés, compte-rendus de Travaux Pratiques,.....

Les modalités de contrôle des connaissances de chaque UE (ou EC) sont précisées dans les tableaux correspondant à chaque UE.

Pour chaque UE deux sessions d'examens terminaux sont organisées : la session 1 et la session 2 dite de rattrapage. Les convocations se font par voie d'affichage. Les EC non validés, et seulement ceux-ci, pourront être repassés en deuxième session dite session de rattrapage. La meilleure des 2 notes entre la session1 et la session2 sera gardée.

Attention : un étudiant n'ayant pas au moins obtenu une note dans une UE (ou EC) ne pourra obtenir cette UE (ou EC) par compensation.

Le projet LCeR (Licence Compétences en Réseau)

Les Universités d'Artois, du Littoral Côte d'Opale et de Picardie Jules Verne mettent en œuvre conjointement une nouvelle offre de formation dans la plupart des licences du domaine scientifique : la LCeR (Licence Compétences en Réseau), c'est-à-dire un diplôme centré sur les compétences propres aux champs disciplinaires de la mention qui serviront tant dans le monde professionnel que dans la poursuite d'études. En outre cela permettra dans le futur des échanges de modules d'enseignements à l'intérieur du réseau des 3 universités.

Les 5 compétences majeures visées par le diplôme de Licence informatique sont annoncées dans un référentiel LCeR commun aux 3 universités.

Vos enseignements participeront à développer ces compétences tout au long de vos 3 années de licence. Vous retrouverez des CM (Cours Magistraux), des TD (Travaux Dirigés), des TP (Travaux Pratiques) mais aussi des SAE (Situation d'Apprentissage et d'Evaluation). Les SAE sont des mises en situation qui permettront de façon évolutive, de développer ce qui est nécessaire pour atteindre le niveau requis des compétences à la fin de la licence.

Les compétences

Les 5 compétences sont déclinées ainsi (sachant que chaque UE appartiendra à une compétence) :

- C1 : Elaborer une modélisation numérique d'un problème et ses données
- C2 : Développer des solutions informatiques
- C3 : Mettre en oeuvre une infrastructure informatique
- C4 : Mettre en oeuvre un projet informatique
- C5 : Construire son identité personnelle

La deuxième année de licence informatique va regrouper les différentes UE présentées précédemment dans les compétences de la manière suivante :

- C1 (15 ECTS) : IA 1 + Maths 8 + Maths 9 + IT 1 + Maths 10
- C2 (20 ECTS) : Algo 4 + LOO 1 + BD 2 + Web 2 + Algo 5 + LOO 2 + Web 3 (2 ECTS)
- C3 (7 ECTS) : Archi 2 + Archi 3 + Web 3 (1ECTS)
- C4 (3 ECTS) : Projet 2 + Projet 3
- C5 (9 ECTS) : anglais (semestre1) + anglais (semestre2) + UO + PPP
-

Validation - Capitalisation – Compensation

Validation - Compensation

Un diplôme s'obtient :

- soit par acquisition de chaque Élément Constitutif (EC), chaque Unité d'Enseignement (UE), ou chaque compétence constitutive du parcours correspondant,
- soit par application des modalités de compensation :
 - des éléments constitutifs (EC) au sein d'une Unité d'Enseignement (UE) : Les EC sont validés par compensation au sein d'une UE dès lors que la moyenne de l'UE est supérieure ou égale à 10/20. Cette dernière est obtenue par la moyenne pondérée des EC affectés de leurs ECTS.
 - des Unité d'Enseignement (UE) au sein d'une même compétence : Les UE associées à une même compétence d'une même année sont validées par compensation dès lors que la moyenne de l'année de la compétence est supérieure ou égale à 10/20. Cette dernière est obtenue par la moyenne pondérée des UE affectées de leurs ECTS.
 - des compétences au sein de l'année : Les compétences peuvent être validées par compensation au sein d'une même année dès lors que la moyenne de l'année (obtenue par la moyenne pondérée des compétences affectées de leurs ECTS) est supérieure ou égale à 10/20 et que la note obtenue pour chaque compétence est supérieure ou égale à 8/20.

Situation des étudiants qui s'inscrivent à l'ULCO et arrivent d'un autre établissement : Les notes obtenues par un étudiant provenant d'une autre université pratiquant la réforme « licence/master/doctorat » seront prises en compte si le parcours est compatible.

Capitalisation et ECTS (European Credits Transfer System)

Chaque "Unité d'Enseignement" (UE) ou "Élément Constitutif" (EC) est affecté d'un nombre d'ECTS jouant le rôle de coefficient dans le calcul de la moyenne de l'UE annuelle. Au sein d'un parcours de formation, les éléments constitutifs, les unités d'enseignement et les compétences sont définitivement acquis et capitalisés dès lors que l'étudiant les a validés, que ce soit directement (note supérieure ou égale à 10/20), ou par compensation. La note est conservée même en cas de redoublement et l'étudiant ne peut repasser les épreuves afférentes. L'acquisition de l'EC, de l'UE ou de la compétence entraîne l'acquisition des crédits ECTS correspondants.

Jury

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque année. Il se prononce sur l'acquisition des Éléments constitutifs, des Unités d'Enseignement, des compétences et de la validation de l'année.

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle Licence, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé chacune des deux années qui le composent (L1 et L2). En cas d'obtention, le diplôme est édité, à la demande de l'étudiant, par le bureau de la scolarité.

Obtention du diplôme final de Licence

Pour obtenir le diplôme de Licence d'Informatique, l'étudiant doit avoir validé chacune des trois années qui le composent (L1, L2 et L3).

Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne annuelle du L2 pour l'obtention du DEUG.
- moyenne annuelle du L3 pour l'obtention de la Licence.

Attribution de la mention :

- « Passable » si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et strictement inférieure à 12/20.
- « Assez Bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 12/20 et strictement inférieure à 14/20.
- « Bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 14/20 et strictement inférieure à 16/20.
- « Très Bien » si la moyenne est supérieure ou égale à 16/20.

Progression - Redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble de l'année et des années précédentes.

Dans le cas où l'étudiant ne valide pas l'ensemble de l'année, il pourra, sous conditions, bénéficier du statut d'Ajourné Autorisé à Composer (AJAC). Les conditions pour bénéficier de ce statut sont les suivantes :

- avoir la moyenne de l'année obtenue par la moyenne pondérée des compétences affectées de leurs ECTS supérieure ou égale à 10/20 ;
- ET avoir une seule compétence inférieure à 8/20.

La double inscription (L1 et L2 ou L2 et L3) est obligatoire, l'inscription principale se faisant dans l'année inférieure non validée.

Régime spécial

Etudiants boursiers :

La présence aux examens ainsi qu'aux cours, TD et TP est obligatoire pour les étudiants boursiers. Les absences injustifiées seront signalées aux Services du CROUS qui pourront procéder à l'arrêt des versements et même demander le remboursement des sommes perçues.

Sportifs de haut niveau (SHN) :

Le SUAPS peut attester de ce statut de SHN et diffusera la liste des étudiants SHN largement dans les départements et com- posantes. Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et donner le calendrier des compétitions. Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer les départements des changements de calendrier au moins 15 jours avant. Le SUAPS enverra la liste des étudiants ayant une pratique sportive et participant à des compétitions (hors SHN).

Etudiants en situation de handicap :

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec les responsables pédagogiques. La Commission Consultative Handicap (CCH) émet un avis et le Président décide des mesures d'accompagnement.

Contact : santecampus@univ-littoral.fr; tel : 03 28 23 71 61

Le Bureau de la Vie Etudiante et du Handicap assure la mise en place et le suivi de ces mesures. Contact : handicap.etudiants@univ-littoral.fr; tel : 03 28 23 73 46

Au sein de la formation un enseignant et une secrétaire sont là pour assurer la prise en compte et apporter de l'aide aux démarches.

Secrétaire pédagogique : Coralie CALLENS : coralie.callens@univ-littoral.fr; tel : 03 21 46 36 11
Enseignant : Sébastien VEREL : sebastien.verel@univ-littoral.fr.

Etudiants salariés:

Peut demander à bénéficier du statut de salarié, tout étudiant effectuant 60 heures par mois ou 120 heures par trimestre durant l'année universitaire. Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur). Il est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements. Il peut ne pas passer le Contrôle Continu et est invité à passer l'examen terminal.

Déroulement des examens

Documents et matériel :

- Les documents et les calculatrices sont interdits sauf mention contraire.
- Les traducteurs électroniques et tout objet connecté (téléphone portable, montre, lunettes...) sont interdits.

Retard à une épreuve :

- Les étudiants doivent être présents dans la salle d'examen 15 minutes avant le début de l'épreuve.
- Les retards individuels sont exceptionnels et doivent être justifiés. Ils sont soumis à l'appréciation du Président du Jury ou de son représentant dans la salle sous réserve qu'aucun étudiant n'ait quitté la salle. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

Absences :

- En session 1 : Un étudiant absent à une épreuve en session 1 avec une absence justifiée se verra proposer une épreuve de substitution (qui sera notée comme une session 1)
Un étudiant absent à une épreuve en session 1 avec une absence injustifiée est ajourné et doit repasser l'épreuve en session 2.
- En session 2 : Lorsqu'un étudiant est absent à une épreuve en session 2, sa note de session 1 est conservée s'il était présent. Dans le cas contraire, si son absence en session 2 est justifiée, le jury peut exceptionnellement statuer sur ses résultats, sinon il est ajourné.

Absence justifiée = l'étudiant doit présenter un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen, la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières notamment s'il bénéficie d'un régime spécial. Un étudiant redoublant peut conserver des notes inférieures à 10/20.

Bonus

Est pris en compte en tant que bonus, tout enseignement non inclus dans la formation de l'étudiant : sport dans le cadre du SUAPS à l'ULCO, pratique d'une activité répertoriée au Conservatoire de Calais ou de Dunkerque, LV2, projet Voltaire, stage facultatif, label citoyen ou toute autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO.

Les points bonus s'appliquent tel que :

Note obtenue en "activité bonus" par semestre	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Nb de points ajoutés à la moyenne de l'UE /20	0	0,06	0,12	0,18	0,24	0,3	0,36	0,42	0,48	0,24	0,6

Les points bonus s'ajouteront à la compétence 5.

Si plusieurs activités à points bonus sont suivies par un étudiant pendant un semestre donné : la meilleure des notes est conservée. En cas de redoublement, le bonus n'est pas conservé.

Téléphone portable

Sauf autorisation express de l'enseignant, tout usage de téléphone portable ou autre objet connecté est interdit pendant les heures d'enseignement.

Lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes

Votre Université met en place un dispositif de signalement et d'alerte des discriminations, du harcèlement et des violences sexuelles et sexistes dont vous pourriez être victime dans votre vie d'étudiant.e. Vous pouvez écrire au mail à l'adresse : stop.discrimination@univ-littoral.fr ou rencontrer sur chaque pôle de l'ULCO un.e des trois référent.es - un.e étudiant.e, un.e enseignant.e et un.e agent.e. Toutes les infos et les coordonnées sur <https://egalite.univ-littoral.fr/>

Stage Facultatif au cours de la période universitaire

Un étudiant, lorsqu'il aura un semestre validé sur l'année, pourra s'il le souhaite faire un stage d'une durée maximale de 3 mois **en lien avec sa formation** (durant ce semestre acquis) et de minimum 6 semaines. Le stage devra être accepté par le Directeur des Études. La fin du stage sera validée par une présentation et donnera lieu à un bonus.

Le stage peut être remplacé par différentes actions, à savoir :

- Le service civique
- Le volontariat international en entreprise ou administration
- Le diplôme d'étudiant entrepreneur
- Contrat de travail (CDD, CDI...).

Le responsable de formation ou le président de jury jugera si l'activité permet bien d'acquérir de nouvelles compétences dans le champ disciplinaire de la formation, et puisse être validée comme stage. L'étudiant devra alors se conformer aux modes d'évaluation propre à l'évaluation du stage de la formation en cours.

Pour que l'activité soit validée, elle devra être faite durant l'année de formation proposant le stage.

Stage Facultatif hors de la période universitaire

L'étudiant pourra également, s'il le désire ; réaliser un stage en dehors de la période des enseignements, et entre 1 et 4 mois.

Évaluation sur présentation orale 10 minutes (avec diaporama obligatoire de minimum 4 pages) de minimum 10 minutes.

Modalités de Contrôle des Connaissances en LANSAD

- **L2**

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 6 évaluations donnant lieu à 3 notes par semestre.

Les évaluations de compréhension orale (CO) et de production orale (production en continu et/ou interaction) (PO), donnent lieu à **une note de Pratique de la Langue Orale (PLO) représentant 40% de la note semestrielle.**

Les évaluations de compréhension écrite (CE) et de production écrite (PE), donnent lieu à **une note de Pratique de la Langue Ecrite (PLE) représentant 40% de la note semestrielle.**

En complément des enseignements, les étudiants effectuent au minimum 10 heures de travail en autoformation guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL) ou à distance sur Internet. Ce travail, évalué en deux périodes, donne lieu à une **note de Travail en Autoformation Guidée (TAG) représentant 20% de la note semestrielle.**

L'autoformation est comprise comme le moment où l'étudiant choisit ses modalités d'apprentissage avec les moyens offerts par le dispositif LanSAD (outils du CRL, ateliers de conversation, tutorat, CALAO...), en fonction de son niveau de départ, de son potentiel et de ses objectifs. Elle est guidée par l'enseignant qui prendra en compte dans sa notation : la réalisation effective des dix heures de travail, la régularité, la cohérence, la description et l'analyse du travail effectué (« carnet de bord »).

Le niveau minimum requis en Licence est le **niveau B1+ du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)**. En Master, le niveau minimum requis est le niveau B2+ du CECRL.

Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 :

- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est supérieure à 10, la note est conservée en session 2 ;
- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est inférieure à 10, l'étudiant repasse la PLO, la PLE ou le TAG correspondant en session 2.

Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 et 2, pour un étudiant doublant son année :

- les notes de PLE, PLO et TAG ne sont pas conservées ; l'étudiant doublant doit repasser l'intégralité des épreuves de l'UO (3 notes).

Déroulement des sessions 1 et 2 en L2 (LANSAD)

- *Dans la mesure du possible, les épreuves de compréhension orale et de production écrite seront communes aux étudiants d'un même niveau et d'une même filière. Ces épreuves auront lieu le même jour, sur un même créneau.*

Bonus Centre de langues (LV2)

La réussite totale ou partielle au CLES (ou autre certification) dans une langue autre que la langue 1 donne lieu à l'attribution d'une note bonus selon les tableaux de conversion des notes CLES en Licence pour le 2^e semestre de l'année d'études en cours.

Accueil – Information – Réorientation

Des étudiants tuteurs (étudiants en fin d'études) peuvent fournir, toute l'année durant, une aide aux étudiants de deuxième année (conseil, accompagnement pédagogique).

Le Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation et Insertion Professionnelle (S.U.A.I.O. – I.P.) en synergie avec les secrétariats pédagogiques et les correspondants enseignants, présente toute l'année ses services d'aide à l'orientation : auto documentation, entretiens pédagogiques personnalisés.

Réorientation :

En cas de souhait de réorientation aux responsables des formations concernées ainsi qu'au **S.U.A.I.O. – I.P.**

Responsable d'année L2 Informatique : Adeel Ahmad

Courriel : _adeel.ahmad@univ-littoral.fr

Référent Handicap : S. Verel et C. Callens (courriel : lic.info.calais@univ-littoral.fr)

Secrétariat pédagogique

Coralie CALLENS tél : 03 21 46 36 11

courriel : lic.info.calais@univ-littoral.fr

Tutorat PRREL : Emilie Poisson Caillault (courriel : emilie.poisson@univ-littoral.fr)

SUAIO-IP : Chloé PIGERRE tél :03 21 46 36 13